



Droit de garde de mon enfant

Par **saitpasquoifaire**, le **06/01/2009** à **16:20**

Bonjour,
Mon époux et moi habitons en France, mais nous nous sommes mariée en Belgique, car je suis de nationalité belge et ma famille habite toujours là-bas.
Notre couple va mal et une séparation est envisageable. Pourriez-vous me renseigner sur mes droits concernant la garde de notre enfant en cas de séparation? Ai-je le droit de l'emmener vivre avec moi en Belgique?
merci d'avance pour votre aide